

Relevé de conclusions
du Conseil d'Administration Fédéral
du 09 juin 2013

1

Présents :

Bureau Fédéral : Benoît Schneider Président, Emmanuelle Truong-Minh Secrétaire Générale, Daniel Le Garff Trésorier, Patrick Cohen membre BF, Véronique Griffiths membre BF, Madeleine Le Garff membre BF, Sylvain Allain de Rantère membre BF, Céline Thiétry membre BF

Chargés de mission : Brigitte Guinot (formation), Christian Ballouard (expertise), Philippe Grosbois (psychothérapie), Magali Manzano (santé au travail), Marie-Jeanne Robineau (europe), Dominique Szepielak (crises et désastres)

Organisations nationales : Danièle Coste SPPN, Claire Leconte AEPU, Ophélie Neyra ANPEC, Stéphane Soury CPCN-A,

Coordinations régionales : Karine Cavaliere PACA, Morgane Decre Bretagne, Marie-Claude Guette-Marty Limousin, Aure Jeangoudoux Guadeloupe, Christine Jeoffrion Pays de la Loire, Aline Morize-Rielland Aquitaine, Sophie Sery Lorraine, Janete Terrazas Macedo Pays de la Loire, Bruno Zilberg IDF

Adhérents : Bruno Vivicorsi AEPU, Carmen Ortega IDF

CNCDP : Claire Sylvestre-Toussaint Présidente

CoFraDeC EuroPsy : Roger Lécuyer Président, Cécile Bapst membre

Commission de régulation : André Ginel Secrétaire, Jean Camus membre, Christiane Gounel membre, Nicole Lacote Chagnon membre

Siège : Jeannine Accoce, Responsable siège

Excusés : Anne Andronikof, Caroline Baclet-Roussel, Jean-Yves Baudouin, Hélène Frémaux, Marie Christine Gély-Nargeot, Gladys Mondière, Michel Nicolas, Karin Teepe, Catherine Wieder.

Approbation des CAF précédents

- Approbation CR du CAF du 13 octobre 2012 (reporté lors du CAF de Janvier 2013)
CR approuvé avec 2 abstentions : SPPN et Pays de la Loire
- Approbation du CR CAF de Janvier 2013
CR approuvé avec 1 abstention : SPPN

Bureau Fédéral : quelques indications d'organisation de votre Bureau Fédéral

Nous proposons que chaque membre du BF ait un point d'intérêt, un thème d'action plus précis pour améliorer la fluidité du travail avec tous les autres membres et éviter les oublis. Bien sûr, l'ensemble des membres du BF reste au courant de toutes les questions. Nous rendons compte ici de notre organisation interne.

Benoît Schneider, président : impulsion, organisation et garant politique (Statuts, article 19)

Emmanuelle Truong-Minh, secrétaire générale : organisation fonctionnelle, suivi des dossiers, réponses adhérents (Statuts, article 20)

Daniel Le Garff, trésorier : La FFPP a vu ces dernières années la charge du travail comptable (aspects techniques, par exemple, réception, paiement et imputation des factures) augmenter. Actuellement, de par ses compétences, Daniel Le Garff assure la double casquette de comptable et de trésorier (fonction politique). Il est important d'aller rapidement vers une professionnalisation du travail technique et sa pérennisation.

Madeleine Le Garff :

1- Chargée de relation avec les régions. Il s'agit d'actions de dynamisation des régions à constituer et d'un relais des régions constituées vers le BF.

2- Organisation matérielle des BF/BFE/CAF.

3- Réponses adhérents sur les aspects juridiques concernant les conventions collectives.

Karin TEEPE : aspect communication interne/externe avec P. Cohen

Elle est également chargée de la circulation des informations avec Jeannine Accoce, responsable du siège, qui n'est pas présente aux réunions de BF.

Véronique Griffiths : chargée de relation avec la mission formation –Forum

Un catalogue des formations FFPP est important pour la diffusion. Ce travail est en cours (cf. charge de mission de Brigitte Guinot).

Céline Thiéry :

1- Comité de rédaction de Fédérer, publication Fédérer

Un mail mensuel fait rappel que les informations doivent être envoyées chaque dernier jour du mois. On peut également envoyer des annonces de livres. Il existe également une mise en avant des colloques et autres formations sur le site. Pour cela, chacun peut envoyer des infos livres ou agenda vers Lolita Garnier qui se charge de la mise en ligne : agenda@FFPP.net et livres@FFPP.net.

2- Communiqués et lien site internet

3- Un travail est en cours sur la question du Forum avec Céline, Véronique et Sylvain.

Patrick Cohen :

1- communication interne/externe avec Karin Teepe

Ce nouveau travail du BF correspond aux missions de la FFPP en référence à ses valeurs, pour lutter contre les mésusages de la psychologie, valorisation de la profession, et pour accroître sa visibilité.

La première action mise en place est la création d'un « réseau de correspondant média » pour la Fédération (personnes ressources habilitées à intervenir sur certaines questions).

Pour l'EFPA, cela va aussi permettre de mettre en avant pour la France un réseau d'experts, de montrer que la France a su mettre en place ce réseau. En outre, un contact partenarial avec une journaliste du Cercle Psy (Héloïse Junier) est mis en place, en plus des contacts déjà établis de longue date avec le Journal des Psychologues.

Sylvain Allain de Rantère :

Aides et conseils sur les aspects techniques, mise en place de nouveaux outils. Il existe à l'heure actuelle une grande marge de développement des outils de communication. Cette action est en lien avec le webmestre professionnel Germain Parisot.

Gladys Mondière :

Coordination des thématiques de santé.

Missions : définition des mandats et mandatures 2013-2016

Absences excusées : Gladys Mondière, Hélène Frémaux, Marie-Christine Gély-Nargeot, Caroline Baclet-Roussel, Jean-Yves Baudouin, Michel Nicolas, Anne Andronikof.

Vous retrouverez les textes des charges de mission en annexe du règlement intérieur de la FFPP. Dans ce CR vous trouverez les discussions que nous avons menées à partir de ces textes. Ce sont les contours des charges de mission, les enjeux principaux, les articulations entre actions au niveau national et européen qui ont été principalement discutés.

Remarques générales :

Pour rappel statutaire, les candidatures sont déposées auprès du BF qui propose ensuite au CAF l'ensemble de ces candidatures.

Mission Psychologues dans le champ de la Santé : Gladys Mondière et Hélène Frémaux

- 1- La position actuelle est d'appeler à se mobiliser pour participer à l'expérimentation au sein de la FPH. Il s'agit bien dans un premier temps d'informer et de sensibiliser, mais le projet de modèle de l'organisation des psychologues au sein de la FPH est ouvert. Fin 2013, suite aux différentes journées, la FFPP pourra se positionner par rapport au type de collectif lui-même.
- 2- Sur la question de la santé, au niveau européen, une articulation encore plus précise devra être faite
- 3- Décision est prise d'une restriction de la mission à la FPH, comme mentionné dans le texte de Gladys et Hélène. Par contre, il est nécessaire de trouver un moyen pour affirmer plus clairement notre position à l'Europe.

Mission Crises et désastres :

Dominique Szepielak

La mission est orientée EFPA. La création d'une commission interne à la FFPP reste posée. Les aspects de formation par exemple peuvent être soutenus par une telle commission. Une commission avec les forces vives en région est possible.

La mission est donc reconsidérée avec le maintien de la vocation européenne, l'idée d'un recueil et synthèse des acquis européens, l'investigation des ressources nationales, la possibilité d'un programme de formation. A mi-mandat, une journée d'étude ou colloque pourrait être proposée, le but étant de positionner la FFPP avec une offre de service dans ce secteur.

Mission Psychologue dans le champ de la neuropsychologie :

Stéphane Soury et Marie Christine Gely-Nargeot

La charge de mission implique un état des lieux et souhaite faire reconnaître qu'il n'y a pas de salut en restant isolé dans ce secteur (cf. augmentation des cursus, secteur qui apparaissait en position excellente et qui est maintenant dans la même situation de saturation du marché du travail que l'ensemble de la profession). Cette mutation s'est faite en très peu d'années. Seule une organisation générale des psychologues, comme la FFPP, peut avoir un poids sur ces aspects. La mission réaffirme également l'importance d'être psychologue d'abord et pas « neuropsychologue », d'où le vocable de « psychologue spécialisé en neuropsychologie » (cf. question de mise sous la coupe du médecin, risque de psychotechnicien).

La particularité du champ tient également à l'existence de très nombreuses associations, plus ou moins déjà constituées officiellement localement, mais il y a aussi des modes de regroupement autres, nouveaux, reposant sur les nouvelles technologies. Nous sommes dans un travail d'échange avec ce réseau (ex-arnpn).

Mission Santé au travail :

Magali Manzano

Dans le champ, les missions des psychologues sont encore en construction avec un métier multiforme (clinique, psychologie du travail, neuropsychologie, ergonomie, psycho-sociologie), mais tous les professionnels essayent de faire avancer la question de la subjectivité. Cela renvoie au préambule du code de déontologie (« respect de la personne dans sa dimension psychique »).

Mission « Psycho-gérontologie » :

Marie-Christine Gely-Nargeot et Caroline Baclet-Roussel

La mission a rendu compte en janvier au congrès mais les nombreux chantiers menés restent un peu confidentiels au regard de leur importance. Le champ est en plein essor, plusieurs associations en région sont présentes dans les coordinations régionales. Sur le plan organisationnel, il y a une force de travail à fédérer et cela doit faire partie de la mission.

Mission psychothérapie :

Philippe Grosbois

A l'EFPA, le Standing Committee a disparu et devait devenir un sous-groupe de travail dans le board « prévention et intervention », groupe qui finalement n'a pas été créé. Pour rappel, lors du Congrès, le vote de la motion était celui-ci :

Un groupe de travail préparatoire à la mise en place du label « EuroPsy Psychothérapie » pourrait se consacrer à cette tâche. Il pourrait être composé de psychologues représentant les principales approches psychothérapeutiques utilisées en France.

Ce premier objectif pourrait déboucher sur l'organisation d'une conférence de consensus inter-organisationnelle sur la formation des psychologues à la psychothérapie, conférence qui serait chargée d'élaborer des « recommandations de bonnes pratiques » en matière de formation, sur un modèle analogue à la précédente conférence de consensus à l'initiative de la FFPP sur les « Recommandations pour la pratique de l'examen psychologique et l'utilisation des mesures en psychologie de l'enfant ».

Mission Europe :

Marie-Jeanne Robineau

Il s'agit d'une charge de mission nouvelle et spécifique pour faire le lien avec le bureau fédéral et avec les autres chargés de mission qui ont une mission à l'EFPA.

Mission Expertise judiciaire :

Christian Ballouard

C'est la fonction d'expertise dans le milieu judiciaire qui est au cœur de la mission. Mais, même dans ce domaine, il n'y a pas que les « experts inscrits sur les listes des tribunaux » ; parfois des structures

associatives sont mandatées pour réaliser une expertise. Dans ces structures, travaillent des psychologues qui ne sont pas eux-mêmes inscrits comme experts. Cela fait une différence essentielle sur le plan de la déontologie. Si le psychologue intervient comme professionnel expert au tribunal, le secret professionnel n'est pas levé. Dans le cas du psychologue inscrit en tant qu'expert judiciaire, donc mandaté par le juge, le secret professionnel est levé et le psychologue se doit d'en avvertir son interlocuteur. Sur la question du judiciaire, il ne peut s'agir que d'une charge de mission différente.

6

Mission Formation :

Brigitte Guinot

Mission essentielle sur le plan politique et financier pour la FFPP, car la formation assure actuellement la part la plus importante des rentrées d'argent. Les actions sont nombreuses et de différents niveaux, comme le reprend le texte : actions permanentes, actions classiques, actions de formation sous format « Journée », actions « Entretiens ».

Une marque « EPEP » a été déposée qui permettra de bien visualiser toutes les actions de formation de la FFPP. Celles-ci seront désormais reprises sur un site dédié.

Mission « Ethique et déontologie » :

Anne Andronikof

La mission a progressivement évolué depuis sa création avec des enjeux européens importants. La future mission doit se révéler plus claire comme porteuse de la position de la France à l'EFPA, tout autant que de l'EFPA vers la France. La mission doit couvrir deux niveaux distincts : à l'EFPA (Standing Committee on Ethics) et en France (rôle technique de lien CNCDP, Girédep). La déontologie n'appartient pas uniquement à la FFPP mais correspond bien à ce qui fait socle commun pour l'ensemble de la profession. Cette charge de mission est évidemment tout à fait distincte de la CNCDP (commission indépendante), elle-même dégagée du travail sur la réglementation du code (Girédep).

Mission « Jeunes diplômés »

Sylvain Allain de Rantère arrête cette charge de mission (cf. textes préparatoires au CAF). La trame du travail possible dans cette mission et le cahier des charges sont bien construits ; le cadre demeure mais le BF n'a pas eu de candidat dans l'immédiat.

Mission éducation : pas de candidature proposée

La mission est maintenue mais reste à repositionner pour l'avenir

Mission Affaires scientifiques :

Jean-Yves Baudouin

Excusé pour raisons personnelles ; message de soutien du CAF.

Mission reconduite

Mission Sport :

Michel Nicolas

Excusé (mission à l'étranger). Mission reconduite

Vote unanime « pour », pas d'abstention, pour la proposition globale du BF qui intègre les différentes remarques du débat

Cofradec : Elections et approbation de la co-gestion avec la SFP

La discussion en CAF sur la question de la nouvelle Association CoFraDec (« ACE ») et de ses statuts a donné lieu à de nombreux échanges qu'il est difficile de retranscrire dans leur intégralité.

Le texte des statuts présentés dans les documents préparatoires du CAF correspond à l'aboutissement d'un travail extrêmement long techniquement mais surtout politiquement. Il existe maintenant un consensus sur le texte présenté qui doit être voté au CAF de la FFPP comme au bureau national de la SFP. Cela entraînera des modifications statutaires pour chaque organisation qui seront à réaliser pour nous à un prochain CAF.

C'est le modèle associatif qui avait été retenu (vs modèle de convention) car il donne un statut juridique avec une autonomie et la possibilité de fonds propres sans passer par un dispositif d'adhésion. Le projet de texte comportait initialement un préambule qui n'apparaît plus.

L'engagement ne doit pas se faire à la légère, mais il faut une position claire. C'est un vote important et qui nous engage. Le signal de la co-gestion est celui du rapprochement avec la SFP ce qui est très important. Les enjeux (politique et financier) sont majeurs, comme on l'a vu lors des discussions sur Europsy. Au-delà, la démarche organisationnelle est celle d'une concertation avec la SFP.

Vote par mandats et à main levée sur les statuts :

Total : 60.8 mandats pour, 3 mandats contre, 7 mandats abstention.

Les remarques formulées sur le texte des statuts qui ont été votés seront examinées par l'ACE dès que la dynamique de ce nouveau dispositif se mettra en place.

Budget : Vote du bilan et du quitus au trésorier pour l'exercice en cours

Dans les perspectives de dépenses, il faut réfléchir aux postes sur lesquels on veut que l'accent soit mis pour le développement de la FFPP, à moyen et long terme. Cela relève de choix stratégiques. Vote sur les comptes d'exploitation et sur le quitus : vote à l'unanimité sur les 2 points groupés

CNCDP : élection d'un nouveau membre CNCDP

Seules les candidatures recevables sont présentées au CAF. Avant la présentation, il est demandé à la présidente de la CNCDP de présenter une photographie de la composition actuelle de la CNCDP (profil recherché pour conserver la parité hommes-femmes, praticiens-enseignants-chercheurs, spécialités de pratiques éventuellement). Les éléments présentés au CAF le sont sous la forme d'un document en projection qui récapitule les points clefs du CV et de la LM.

Mme Valax Marie-Françoise est élue à l'unanimité comme membre de la CNCDP

Commission de régulation : point d'étape sur les dossiers d'usurpation de titre

Le travail est particulièrement imposant et la commission de régulation aurait besoin d'une personne pour aider sur ce nouvel aspect de son activité. Les enjeux pour la FFPP pour mener à bien les missions de CR sont très importants à la fois sur le plan de la déontologie mais également sur le plan de notre lien avec les ARS (liste Adeli). Une personne qui s'engagerait sur ces aspects trouverait certainement un intérêt propre : découverte de nombreux aspects professionnels et législatifs.

Informations générales

Parution de l'ouvrage-Livre Haïti : *Quand Haïti « gronde »* (prix 25 euros). Cette publication représente un très gros travail et la communication de sa sortie doit être la plus importante possible (en interne vers les Régions mais aussi à l'externe vers les collègues qui travaillent sur la question post-traumatique).

Conseil de gestion d'UFR à Paris Descartes : Election d'un représentant FFPP (Isabelle Dubreuil-Nayrac).

Christian Ballouard rapporte l'actualité du **Bulletin de psychologie et de la CCPLF**. L'assemblée générale du Bulletin de Psychologie a lieu le jour de CAF. Cette revue historique dans la discipline est essentielle par la diversité affichée depuis toujours, partenariat important pour la FFPP. Un prochain numéro va ainsi publier les conférences plénières des Entretiens 2012.

Congrès ICAP dans un peu plus d'un an : Dépôt des propositions de Symposium jusqu'au 15 juillet (français ou anglais).

9

Relevé de conclusions réalisé le 30 octobre 2013
par Emmanuelle TRUONG-MINH,
Secrétaire Générale.